

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SACERDOCE CATHOLIQUE.

La véritable dignité des ministres de Jésus-Christ, tout-à-fait indépendante du rang et des avantages attachés à leur position dans la société civile, résulte uniquement du caractère sacré et inaliénable du sacerdoce chrétien. Cette dignité, que les anges mêmes ne partagent pas avec eux, était la seule dont les apôtres étaient revêtus lorsqu'ils partirent pour convertir les nations infidèles. Représentant, organes d'un gouvernement qui n'est pas de ce monde, celui-ci ne pouvait ni détruire, ni limiter, ni augmenter leur dignité et leur autorité. Jésus-Christ et il ! Fils de Dieu, il ne peut pas être d'avantage si tous les Juifs avaient reconnu sa divinité; il ne cesserait pas de l'être si (par impossible) le genre humain s'accordait à dire qu'il ne l'est pas. C'est ainsi que la dignité de ses apôtres était entièrement indépendante de leur sort parmi les païens. Cependant il est tout naturel que ce x-ci, devenus chrétiens, cessent de traiter les dispensateurs des mystères divins comme ils les avaient traités lorsqu'ils ne virent encore un eux que les ennemis des faux dieux qu'ils avaient adorés. L'amour, la reconnaissance et la vénération se manifestèrent des-lors avec autant d'énergie que la haine s'était manifesté avant leur conversion, l'on combla d'honneurs ceux qu'on avait couverts d'ignominie, et l'on offrit tous les biens de la terre à ceux auxquels on avait à peine laissé la vie. Pourquoi l'église et ses ministres auraient-ils refusé ces offrandes par les puelles on reconnaissait le bien qu'ils avaient fait en les mettant à même de faire encore, et de distribuer à la fois le pain matériel et le pain de la parole? Saint-François de Sales, interrogé par un courtisan pourquoi il n'allait pas à pied comme les apôtres, répondit: Philippe monta dans le chariot de l'intendant de la reine des Ethiopiens, puisque celui-ci l'en avait prié, pourquoi ne me servirais-je pas aussi d'une voiture, lorsque le roi de France désire que je le fasse? Et un autre grand homme de l'Eglise demanda: Pourquoi n'accepterais-je pas des honneurs qui me donnent un ascendant sur les esprits, que je peux faire tourner au profit des âmes? Les honneurs, les distinctions, ne rendent le clergé orgueilleux que lorsqu'il oublie qu'il possède une dignité infiniment supérieure à tout ce que la terre peut donner et ôter. L'humilité du cœur peut habiter sous les mitres des évêques et les chapeaux des cardinaux, aussi bien que l'orgueil y put se cacher sous les haillons du pauvre. Le bien de la religion exige que ses ministres soient assez indépendants pour ne pas avoir à s'occuper de leurs propres intérêts, mais uniquement des intérêts de ceux qu'ils doivent diriger dans la voie de salut. C'est pour cette raison que l'Eglise s'est toujours montrée jalouse de conserver ses propriétés, et qu'elle a constamment préféré la propriété foncière, plus propre que les valeurs stériles du numéraire à assurer d'une manière stable l'existence de ses ministres. Et c'est pour cette raison aussi que le Saint-Siège, dans ses concordats avec les gouvernements de l'Allemagne, a insisté sur la dotation territoriale des évêchés, qu'il n'a pas demandé comme une faveur nouvelle, mais comme une restitution du moins partielle de ce qu'on avait enlevé à l'Eglise. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. Bretschneider émet des principes tout-à-fait opposés à ce qu'il dit ici, dans un autre ouvrage, où il ne parle pas du clergé catholique, mais du clergé protestant. Il serait bien désirable, y dit-il, qu'on n'eût jamais eu la malheureuse idée de changer les revenus du clergé en une rétribution pécuniaire. Le traitement des pasteurs dans les endroits où l'on a fait ce changement, il y a cinquante ans est aujourd'hui tout-à-fait insuffisant, et la même disproportion résulterait dans cinquante ans pour ceux qu'on commencerait aujourd'hui à rétribuer d'après ce principe. Les peuples anciens étaient plus sages, les ministres de la religion, les dispensateurs des choses sacrées, n'étaient, chez aucune nation civilisée de l'antiquité, dans une position semblable à celle où l'on a réduit les ministres protestants en Allemagne. L'Angleterre, la Suède, la Norvège, le Danemark, tout en embrassant la réforme, n'ont pas suivi notre exemple sous ce rapport. Ces pays conservèrent la hiérarchie, et laissèrent aux évêques et archevêques un rang et des revenus propres à assurer à la religion et à l'Eglise le respect des classes supérieures de la société.

Terminons ces extraits par les belles paroles de M. Handeuh sur le sacerdoce catholique: "Tout le monde convient, dit-il, que Jésus-Christ est le Médiateur entre Dieu et les hommes. Cependant il importe beaucoup qu'on ne perde pas de vue qu'il ne l'était pas seulement pendant sa vie terrestre, ou en mourant pour nous, mais qu'il l'est encore et qu'il le sera toujours. Il faut aussi observer qu'une partie de cette médiation s'accomplit dans le Ciel, et que l'autre s'accomplit sur la terre. L'une, qui consiste pour ainsi dire à ramener vers nous la miséricorde divine, Jésus-Christ s'en acquitte personnellement en intercédant pour nous dans le Ciel. Quant à l'autre, qui consiste à nous conduire vers Dieu, il ne l'accomplit pas personnellement, mais par le sacerdoce catholique, qui est comme Jésus-Christ le souverain pontife des âmes, perpétuant de cette manière, étendant à tous les hommes, et modifiant selon les besoins de chacun sa providence et sa bonté médianrice." On peut développer encore cette magnifique parole de M. Handeuh, en ajoutant que c'est par le sacerdoce catholique que ce temps auquel on chercherait en vain à lui comparer les siècles passés et à venir, où un petit nombre d'hommes ont vu le Fils éternel de Dieu plein de grâce et de vérité, se renouvelle en quelque sorte chaque jour pour tous les chrétiens, tandis que si, comme disent les protestants, nous n'avions qu'un livre, tout se réduirait à un souvenir historique. C'est dans le grand mystère et dans le grand miracle que le sacerdoce accompli tous les jours au nom de Jésus-Christ, dans le sacrifice de la nouvelle alliance, que tous les siècles voient le Dieu à qui rien n'est impossible se révéler par son Fils, comme l'ont vu ceux qui assistèrent aux noces de Cana, à la multiplication des pains, à la passion, à l'ascension, etc. C'est le sacerdoce catholique qui, au moment de la communion, fait voir aux fidèles de tous les temps ce que virent les disciples de saint Jean-Baptiste, lorsqu'en leur montrant Jésus il leur dit: Voyez l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde! C'est en écoutant le sacerdoce catholique, revêtu d'une autorité divine, que nous pouvons à tous les jours entendre, voir ce qui fit l'admiration des Juifs, un dieu parlant avec autorité et non comme les scribes, non comme les prédicateurs des opinions de la raison individuelle. C'est en s'adressant au sacerdoce catholique, que le pêcheur repentant et croyant peut entendre, voir encore aujourd'hui ce que plusieurs pêcheurs ont vu aux premiers jours du christianisme, où Jésus disait: Mon fils, vos pé-

chés vous sont pardonnés. Et ce que le larron converti a vu en regardant la croix d'où partirent ces paroles: Aujourd'hui même vous serez avec moi dans le paradis, ne diffère pas essentiellement de ce que le chrétien mourant voit par le sacerdoce catholique qui lui présente en même temps la croix de Jésus et les espérances de la vie éternelle. Enfin le sacerdoce catholique n'est autre chose que cette présence de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde, qu'il nous promet lorsqu'il veut devenir notre médiateur dans le Ciel sans pour cela discontinuer de l'être aussi sur terre. C'est ainsi que le soleil après avoir disparu à l'horizon continue d'être avec nous jusqu'à la fin du jour, dans cette lumière du soir qui est aussi comme une présence de sa bienfaisante action substituée et survivant à sa présence personnelle.

SCIENCE.

Les deux ballons.— Un nouveau procédé de locomotion.— Le télégraphe électrique de l'empereur de Russie.

L'attention publique est fixée maintenant sur les ballons. M. Kirsh a fait, après plusieurs tentatives infructueuses une ascension magnifique dans un ballon en caoutchouc. Il a devancé l'apparition de ce fameux ballon monumental en feuille de cuivre, qui est encore en magasin dans quelque hangar du boulevard du Maine. En attendant que celui-ci veuille imiter le ballon qui a su prendre si prestement les devants, M. Kirsh fait ses trente lieues en trois heures, et va se faire héberger en Champagne par un maire et un adjoint des plus complaisants. Mais une petite, ou plutôt une grande difficulté s'oppose à ce que le ballon de cuivre puisse affronter les périls d'un voyage aérien. Le métal ne le rend pas imperméable. On vient de s'apercevoir qu'il est percé d'une foule de trous microscopiques dans les points où les plaques métalliques se réunissent. Pour cicatriser toutes les plaies, il ne faudrait qu'un peu d'or. Malheureusement ce baume devient un peu rare, et il est possible que le ballon métallique soit obligé de renoncer à la concurrence, et d'abandonner l'exploitation de l'atmosphère à l'infatigable ambition du ballon en caoutchouc. Sérieusement, il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Le ballon de M. Kirsh présente des conditions de sécurité qu'il serait difficile de rencontrer dans un ballon construit avec des plaques métalliques. Le moindre mouvement un peu brusque dérangerait les soldes et produirait bientôt des solutions de continuité. Et alors que deviendrait l'aéronaute? Incare imprudent, il payerait de sa vie son aveugle témérité. Comment, du reste, ne pas trembler pour l'avenir d'un ballon qui est déclaré hors de service, même avant d'avoir essayé un voyage? Evidemment, tout projet d'ascension doit être abandonné.

L'étoffe du ballon de M. Kirsch est, au contraire, confectionnée de manière à remplir toutes les conditions d'une ascension sûre et prolongée. Elle est faite de deux toiles réunies par une couche intermédiaire de caoutchouc, ce qui garantit deux qualités essentielles, la force de résistance et l'imperméabilité. Puis, les suites de gaz deviennent impossibles. Outre que l'étoffe a de la solidité, les coutures des deux chemises ne se correspondent pas et elles seraient séparées, d'ailleurs, par la couche de caoutchouc. L'adoption des tissus de cette espèce pour les ascensions arctiques constitue donc un progrès réel. Qu'il y a loin des ballons suivant le nouveau système, aux premières montgolfières dont l'étoffe n'était qu'en papier.

Le progrès ne s'exerce pas seulement sur les locomotives aériennes; il y a longtemps qu'il transforme les locomotives terrestres. C'est à tel point, que la vapeur court le risque d'être détrônée. Elle ne sera plus, dans peu de temps peut-être, le moteur absolu de ces immenses convois qui couvrent nos lignes de chemins de fer. On sait, d'ailleurs, qu'on a déjà tenté de remplacer la vapeur par l'air atmosphérique. Un cylindre s'étendrait entre les deux rails; on y produirait le vide à l'aide de machine, qui seraient placées de distance en distance sur les voies; la pression atmosphérique ferait marcher un piston dans ce long cylindre lorsque le vide y serait opéré et le mouvement du piston déterminerait le mouvement du convoi. Il paraît qu'un chemin construit d'après cette méthode est déjà en exercice en France; il était même question d'en établir un en France comme es-ai. Mais voici un autre perfectionnement qui mérite certainement la préférence, car il a au moins l'avantage de ne pas exiger la construction de ces immenses cylindres qu'il faudrait placer à demeure sur toute la longueur des chemins de fer.

C'est toujours l'air atmosphérique qui est employé; mais le vide n'est pas le moyen producteur du mouvement, c'est la pression. D'après la nouvelle méthode, on renferme une masse d'air dans un cylindre qui fait partie de la locomotive elle-même. Cet air est comprimé à trois atmosphères; ce

qui en donne deux pour la force qu'exige la production du mouvement. Au-dessus du cylindre qui est la pièce la plus inférieure de l'appareil, s'en trouve un autre d'une dimension à peu près semblable ; c'est ce dernier qui, après avoir reçu le fluide, le transmet aux pièces mécaniques destinées à imprimer aux roues leur mouvement de révolution. Un jeu de soupapes, extrêmement ingénieux, fait passer l'air d'un cylindre dans un autre ; enfin l'économie de ce mécanisme est si bien entendue, que l'air ne passe du premier réservoir dans le second, qu'à mesure des besoins de consommation de la machine. Mais l'air n'est pas inépuisable ; sa pression diminue, son volume s'affaiblit à chaque pouce de terrain que le convoi laisse derrière lui. Il faut donc alimenter de tems en tems le réservoir, comme cela se fait, d'ailleurs, pour les appareils à vapeur, lorsque la force développée a épuisé la masse d'eau qui remplissait la chaudière. Pour faire ce service, on emploierait des machines d'une certaine force, placées de distance en distance sur les voies. Cependant, comme leur établissement entraînerait d'assez fortes dépenses, on pourrait recourir aux machines fixes, comme les usines, les moulins, etc., qui se trouveraient à portée.

Cette nouvelle réforme, dans le mode de locomotion des machines, est aussi simple que possible. L'exécution n'en paraît entravée par aucun obstacle important. Enfin, il n'y a pas, dans le mécanisme, cette complication qui pourrait le soumettre à toute sorte de dérangemens imprévus. Mais tout ne consiste pas en cela. Le succès pratique exige principalement l'économie ; car, sans elle, les idées les plus ingénieuses sont condamnées à rester éternellement dans les limbes de la théorie. On a donc fait des chiffres ; on a dressé des tableaux comparatifs, et, enfin, on a constaté que les locomotives par la vapeur coûtent trois fois plus d'entretien et de mise en œuvre que les locomotives par la pression atmosphérique. Celui qui vient de faire cette révolution dans l'industrie des chemins de fer, c'est M. Pecqueur. Il a établi chez lui un modèle de sa machine, il prouve à qui veut le voir, en le faisant marcher sur des rails, que la théorie tient ce qu'elle avait annoncé.

Si on mêle de la poudre à canon avec du charbon, du salpêtre ou du poussier, ce mélange suffira pour empêcher la détonation lorsqu'on essaie de la produire. Le feu se communique à la poudre ainsi préparée ; mais elle ne s'enflamme pas, elle brûle lentement, elle *fuse* comme du poussier qu'on aurait légèrement imbibé d'eau. Lorsqu'on veut rendre à la poudre ses propriétés explosives, il n'y a qu'à la passer au crible. La séparation se fait très bien entre celle-ci et la substance qui doit être éliminée. Si ce n'est pas de la poudre grenue, mais de la poudre pilée qui se trouve à l'état de mélange, la séparation paraît moins facile ; mais toute difficulté disparaît en conservant aux molécules du charbon, par exemple, un peu fort ; avec cette précaution, c'est la poudre qui passe, et le charbon qui reste sur le tamis. On a fait depuis des essais avec le carbone et la mine de plomb, et les résultats ont été aussi satisfaisants qu'avec les autres substances. Dans une des expériences les plus récentes, on a posé l'un sur l'autre deux barils de poudre préparée à la mine de plomb, et on a mis le feu à celui qui était placé dessous. La combustion a brûlé lentement le baril inférieur, mais le supérieur n'a pas été atteint. Le calorique développé était si peu violent qu'il a suffi de la double cloison de bois qui séparait les deux masses de poudre, pour arrêter le progrès du feu. Cette dernière expérience, ainsi que celle de l'inexplosibilité de la poudre par les mélanges de carbone et de mine de plomb, n'a pas été faite par l'inventeur. C'est en Russie qu'elle a eu lieu sous les yeux du grand-duc Michel. La découverte si remarquable de M. Piobert avait été presque oubliée ; l'auteur même n'en parlait plus. S'apercevant sans doute qu'elle n'était pas accueillie comme elle le méritait, il laissait marcher le temps avec l'espoir que tôt ou tard on lui rendrait justice, et M. Piobert a dû être bien surpris de voir que cette justice lui venait d'aussi loin. Dans tous les cas, la France doit les remerciements à la Russie.

Il serait temps en vérité, de renoncer à ces anciens préjugés qui nous peignent la Russie comme un pays où les idées nouvelles sont arrêtées aux frontières par une douane inflexible qui les traite en marchandise prohibée. On prend, dans ce pays, plus d'intérêt qu'on ne pense aux découvertes que la science met de tems en tems en lumière. On fait mieux encore, on sait les appliquer. Nous venons de voir que le gouvernement russe a expérimenté, avec beaucoup de soin la précieuse découverte de M. Piobert ; eh bien ! très certainement il ne se bornera pas là. Bientôt les poudrières du territoire ne renfermeront que des poudres inexplosibles. Il vient de prouver, dans une circonstance presque récente, qu'à l'imitation de l'Europe civilisée, il ne s'arrête pas au milieu du chemin. Ainsi, voilà déjà longtemps qu'on parle du télégraphe électrique. On l'expérimente en Italie, on s'en occupe en France, il en est question en Angleterre ; mais c'est seulement en Russie qu'il est en pleine activité. La ligne télégraphique aboutit d'une part au cabinet de l'empereur, à Tarskoé-Céto, et de l'autre chez le principal ministre, à Pétersbourg. Il paraît que la communication se fait merveilleusement : la clarté de la dépêche ne perd rien à la vitesse de sa transmission. Ce télégraphe est si bien établi, que le fluide électrique met une sonnette en mouvement pour annoncer le moment de la correspondance. Et maintenant, pourquoi notre gouvernement ne remplace-t-il pas le vieux système télégraphique par le nouveau, puisque celui-ci est plus rapide et certainement moins dispendieux que son devancier ? Un homme d'état disait que personne n'était plus lent à prendre un parti qu'une administration.

Correspondance du Courrier des E. U.

LETTRÉ D'UN EXILÉ.

Nous lisons la lettre suivante dans la *Mineve* de lundi :

Sidney, le 6 février 1844.

Ma chère épouse.—Surpris de ne pas recevoir de tes nouvelles, quoique j'aie répondu à ta lettre du 27 août 1842, je t'en écris une autre, afin de te donner quelques détails sur ma situation. Si, comme cela arrive souvent, l'ennui et le désespoir s'emparent de moi, je tourne ma pensée vers toi et mon pays, alors j'éprouve quelque allégement aux tourmens qui me dévorent, et mon courage se ranime, je supporte volontiers le lourd fardeau de l'exil. Après ton souvenir, qui ne me quitte jamais, il en est un autre : c'est celui de mes pauvres enfans. Hélas ! ma chère épouse, il serait bien difficile pour moi de te peindre tous les sentimens pénibles que j'éprouve en pensant à toi, à mes enfans et à ma belle patrie. Rien ne retrace mieux nos souffrances que le sublime cantique adressé au peuple de Dieu lorsqu'il était captif à Babylone. Nous gémissons aussi sur les bords de la mer, nous regrettons aussi notre belle patrie. Nous y avons laissé ce que nous avons de plus cher : nos épouses, nos enfans, nos frères et nos amis.

On nous dit toujours que la nouvelle de notre rappel ne peut tarder à venir. Nous l'attendons toujours cette nouvelle avec patience et résignation. Si ceux qui nous ont jugé si sévèrement avaient connu les tourmens de l'exil ; s'ils avaient connu l'amertume d'une séparation d'un époux de son épouse, d'un père de ses enfans, d'un citoyen de sa patrie, oh ! ils y auraient regardé à deux fois avant que de condamner des hommes inoffensifs tels que nous à une peine aussi sévère. Nous leur pardonnons volontiers la malice qu'ils nous ont fait sans nécessité aucune. Mais nous espérons que notre captivité aura un terme, et l'annonce de l'arrivée de chaque bâtiment qui vient d'Europe nous remplit de joie et d'espérance, car nous croyons toujours qu'il est porteur de l'ordre qui doit nous rendre à la liberté. Jusqu'à présent notre espoir a été déçu. Le sera-t-il encore longtemps ?...

Dans ma dernière, je te disais que j'avais acheté une place, près de Sydney, avec Jacques Hébert. Nous l'avons payée £35, avec £5 qu'il a fallu déboursier pour les réparations à la maison. Cette place se trouve située entre celles de Pascal et de René Pinsonnault. Malheureusement nous sommes à la veille de perdre notre déboursé, suite de difficultés survenues dans les affaires de la personne qui nous a vendu. Cette perte nous cause un dommage considérable dans nos petites affaires. J'ai toujours à me louer de la conduite de M. Dumas à mon égard, il m'a laissé tout mon ménage, il me laisse aussi la possession d'une maison neuve qu'il avait bâtie pour lui. Elle se compose de quatre appartemens, et j'en ai loué deux à un ménage anglais pour un écu par semaine. Avant, elle lui rapportait un loyer de £20 par année. Il y a un grand terrain que nous cultivons. Et en ce moment, (6 février) notre jardin est amplement fourni de melons, de choux, de carottes, et de toutes sortes de légumes, mais elles ne se vendent pas bien cher maintenant. Les affaires de la colonie sont en ce moment dans un triste état. L'argent est rare. Le bois est en abondance dans les environs ; j'ai acheté un bon cheval, que j'ai payé £10 tout attelé. Plusieurs d'entre nous se sont fait marchands de bois, il ne nous coûte rien que la peine de le couper, et nous allons le vendre à Sydney, pour 3s. à 3s. 6d. le voyage. On en fait deux et trois voyages par jour. Quant à moi je me tire assez bien d'affaires. J'ai maintenant devant moi, malgré mes pertes, au moins £50, tant en argent que j'ai déposé à la banque qu'en argent prêt. Je conserve surtout à la banque, une certaine somme toute prête pour payer mon passage, dans le cas où, comme nous l'espérons, la nouvelle de notre pardon nous arriverait. Je comprends assez bien l'anglais pour faire mon petit négoce, je suis connu en ville, et comme je suis toujours un peu brocanteur, je fais toujours d'assez bons profits. Nous vivons toujours dans l'espérance, car M. Dumas nous assure encore l'autre jour que nous n'étions pas ici pour la vie. C'est M. Dumas qui fait toutes les affaires des Canadiens ; quand nous sommes embarrassés, nous allons le trouver et il est toujours prêt à nous obliger et nous être utile. Jusqu'à présent il ne nous a jamais rien refusé.

Nous sommes sur le point d'adresser une pétition à Sa Majesté pour la supplier de nous accorder notre liberté et de nous rendre à notre pays et à nos familles. Nous espérons aussi beaucoup dans les efforts qu'a dû faire votre chambre d'assemblée, ainsi que les hommes qui sont en place maintenant. Nous avons grande confiance en eux ainsi que dans la bonté du gouverneur. M. Dumas n'avait loué sa maison pour un an, mais il vient de me l'accorder pour deux ans, peut être que d'ici à ce que ce temps soit écoulé notre sort sera changé. C'est ce que nous espérons tous, et bien ardemment. Quel jour fortuné pour nous, que celui où on viendra nous dire : vous êtes libres, vous reverrez bientôt votre patrie, vos familles, vos amis ; vous reverrez le clocher de votre village, vous entendrez encore ce timbre sonore qui appelle chaque dimanche les fidèles dans ce temple que vous avez perdu de vue depuis si longtemps. Oh ! comme ils seront ferventes les actions de grâces que nous adresserons à l'éternel, lorsque nous aurons franchi l'espace immense qui nous sépare, que nous toucherons enfin au seuil de la porte du modeste et antique édifice, entourés de nos familles et de nos amis.

Mais tous ces rêves de notre imagination sont peut-être chimériques. Peut-être sommes nous condamnés à périr ici. Cependant nos amis nous donnent les plus belles espérances. Ils disent que nous devons toujours espérer dans la bonté de notre jeune Reine, et que nous avons des protecteurs puissans et dévoués.

Marque moi dans ta prochaine lettre dans quelle situation tu te trouves, et si nos compatriotes ont assisté nos pauvres veuves qui sont restées dans l'indigence. Nous sommes peu inquiets de leur sort, parce qu'elles sont au milieu d'une population dont la charité et l'hospitalité sont les premières vertus. Tu me diras aussi si tu as été remboursée des pertes que tu as éprouvées par suite de la confiscation de nos biens, et particulièrement de la partie qui appartenait d'après notre contrat de mariage. Tu ne me parles pas assez de nos enfans ; ils doivent être bien grandis ; tu ne me dis pas s'ils s'appliquent bien à l'école, et s'ils sont bien sages. Tu ne me dis rien dans ta dernière lettre de la petite Louise qui est née quelque temps après mon départ. Pauvre enfant ! Orpheline avant sa naissance, elle n'a jamais embrassé son père. Et peut-être... Mais dis-moi ces funestes pressentimens. Dieu est tout puissant et tout miséricordieux, et c'est souvent lorsqu'on désespère le plus, qu'on touche le plus près au bonheur.

Outre le ménage anglais à qui j'ai loué une partie de ma maison, j'ai aussi chez moi un jeune Français qui est ici depuis trois mois. Il se plaît beaucoup avec les Canadiens dont il recherche la compagnie. Il est fort instruit, et il est toujours prêt à nous rendre service. Je lui ai communiqué ta dernière lettre, il a été vivement touché des sentimens de tendresse et d'affection que tu me témoignes.

J'ai eu occasion de voir dernièrement la plupart des exilés. Ils sont tous bien portans, et pleins d'espoir. Tous sont persuadés qu'ils touchent au terme de leur captivité.

Adieu, ma tendre épouse, j'inclus dans cette lettre une petite mèche de cheveux, que tu recevras sans doute. Je termine en t'embrassant ainsi que tes enfans. Des complimens, etc., etc.

Taches du soleil.—M. Alfred Gautier a commencé des recherches relatives à l'influence que le nombre et la permanence des taches observées sur le disque du soleil peuvent exercer sur les températures moyennes de la terre. Il arrive à penser que les années sont sensiblement moins chaudes quand les taches du soleil sont plus nombreuses et plus persistantes.

ERRÉUR

Un journal américain dit qu'il y a maintenant sur le soleil des taches bien visibles, dont la plus grande à 5000 milles de diamètre.

BULLETIN.

Formation d'un ministère.—Libéralité du gouverneur.—Catholicisme aux Etats Unis.—Nouvelles d'Europe : confirmation de la mort de Mgr. de Nancy ; divers.

La bénédiction de la pierre angulaire de la chapelle du palais épiscopal de Québec, aura lieu dimanche prochain, le 25, après les vêpres.

Suivant l'*Aurore*: il paraît à peu près certain qu'un nouveau ministère est enfin formé. Nous ne savons pas encore quels sont ceux qui le composent, mais l'*Aurore* d'hier dit positivement qu'il y aura dans le nouveau cabinet des chefs Franco-Canadiens et des hommes appartenant à la représentation. Il y a tout lieu de croire que les noms des ministres ne peuvent tarder à être connus.

Son Excellence continue à répandre ses dons et ses bienfaits. Outre £10, donnés pour la bâtisse d'une église sur l'Ottawa et £10 à la Maison de la Providence à la Prairie, sir Charles a bien voulu s'inscrire comme bienfaiteur pour £10 par année, pour la même maison.

Nous voyons avec plaisir que Mgr. Hughes, l'évêque de New-York, s'occupe activement à établir un grand Séminaire dans sa ville épiscopale, pour former les séminaristes de son diocèse, et qu'il vient à ce sujet de solliciter la coopération de son clergé et des fidèles pour l'aider dans cette importante entreprise.

Nous avons observé, il y a quelque temps, que le catholicisme faisait de grands progrès dans les Etats-Unis, et que la persécution, qu'on y exerçait actuellement contre lui, ne faisait que lui donner plus d'accroissement. Les consolans rapports que nous recevons, tous les jours, de cet accroissement et des heureuses dispositions du peuple Américain, depuis quelque temps, pour le catholicisme, suffiraient bien pour nous confirmer dans nos opinions; mais l'alarme, que donne maintenant le protestantisme, presque à chaque instant, et les aveux que font les papiers, organes des innombrables sectes des divers Etats de l'Union, ne laissent aucun doute sur cette vérité. Parmi ces clameurs souvent frénétiques, on doit bien supposer que les injures ne nous sont point épargnées. Nous n'essaierons pas de suivre nos agresseurs dans toutes leurs contradictions et leurs injustes attaques, la tâche surpasserait nos forces et nous ferait perdre, sans fruit aucun, un temps que nous pouvons employer beaucoup plus utilement ailleurs. On l'a souvent dit: vouloir blanchir un nègre, c'est perdre son temps et son savon. Celui qui volontairement ferme constamment et opiniâtement les yeux pour ne point voir les objets qu'on lui présente, ne parviendra jamais à les voir ou à les connaître, quelque facile que soit la chose, s'il voulait regarder. Voilà le triste état de nos frères égarés. Il y a un nombre infini de livres de controverse où sont exposées et prouvées, plus clair que le jour, les vérités de la Religion Catholique et où sont refutées de la manière la plus forte et la plus satisfaisante, les accusations les plus gratuites de nos adversaires, et personne ne se donne la peine de les lire. C'est donc qu'on ne veut point s'éclairer. La preuve qu'on ne les lit point, c'est qu'on répète jusqu'à satiété une accusation, une difficulté, une objection qui a été mille fois refutée, expliquée, résolue victorieusement. Puisqu'on ne veut point comprendre, se donner la peine d'examiner et même de lire ou d'écouter les réponses, les explications, les solutions des objections et des difficultés qu'on présente, il devient parfaitement inutile de les répéter ou de chercher à les présenter sous un nouveau jour. Nous ferons remarquer en passant que ç'a été jusqu'à présent la raison qui nous a empêché d'entamer des discussions sur ces matières, quand l'occasion s'en présentait ou que nous y étions provoqués; et nous sommes bien déterminé à tenir encore la même conduite tant que nous ne serons point persuadés qu'on cherche franchement la vérité. D'ailleurs nous ne croyons guère que ceux qui voudraient véritablement s'éclairer commenceraient par une discussion publique pour y parvenir. C'est pourquoi nous aurons toujours peine à croire dans de bonnes dispositions ceux qui prendront ce moyen. Si nous faisons attention aujourd'hui aux attaques qui sont lancées contre les catholiques, ce n'est donc point tant pour entrer en lice, que pour prendre note des aveux et des contradictions de nos adversaires. La violence de leurs expressions seule suffirait d'ailleurs pour nous ôter toute envie d'entrer en discussion. Pour discuter, il faut pouvoir se posséder, penser et réfléchir. Il est évident

que ceux qui en sont incapables ne sauraient être éclairés. Nous rangeons dans cette catégorie tous ceux que le fanatisme et l'exaltation d'esprit portent aussitôt à des injures, des invectives, des médisances, des calomnies contre leurs adversaires. Pour les connaître il suffit de remarquer les contradictions dans lesquelles ils tombent constamment par les violences qu'ils exercent eux-mêmes contre ceux qu'ils en chargent injustement: On comprend que dans tous ces cas il faudrait aussi soi-même avoir perdu la raison pour prendre la peine de répondre à ceux que la fureur seule peut jeter dans un semblable délire. Le silence du mépris est alors la meilleure et l'unique réponse qu'on puisse faire. Nous savons pourtant que le préjugé, accompagné de l'ignorance, peut quelquefois jeter des âmes droites et consciencieuses dans ces excès, surtout quand la vérité ne peut pénétrer jusqu'à eux qu'avec la plus grande difficulté.

Si l'éditeur du *Watchtower* était dans ce cas nous lui conseillerions de lire quelques ouvrages catholiques tel que l'*exposition de la doctrine catholique* par Bossuet, etc. etc., l'*Histoire des variations*, par le même, *Du pape*, par le comte de Maistre, *La discussion amicale*, etc. etc. Si la langue française ne lui était pas assez familière, il pourrait trouver des auteurs anglais tels que *Milner's end controversy*; *Lingard's tracts*, etc. etc., capables de le satisfaire. Nous devons lui faire observer encore, en passant, que son zèle nous paraît un peu outré et que, si les catholiques faisaient parade d'un semblable langage, on n'aurait probablement pas de termes assez fort parmi les sectaires pour le flétrir. Si l'Eglise Catholique proclame, comme un de ses dogmes, l'unité de foi et la nécessité de reconnaître son infallibilité pour être compté au nombre de ses enfans et pouvoir lui appartenir, quoiqu'elle en eût seule le droit elle, est loin d'invoquer des jours de sang, uniquement pour se préserver de l'envahissement de l'hérésie, ou pour faire adopter sa doctrine. Nous croyons que ceux qui se porteraient à ces excès ne suivraient point son esprit. Il nous semble que pour prêcher la tolérance religieuse, il faut commencer soi-même par la pratiquer. On a mauvaise grâce à reprocher aux autres les fautes dont on se rend soi-même coupable. Les ruines du couvent de Charleston, des églises de St. Augustin et de St. Michel à Philadelphie, ne nous persuadent guère que les Etats-Unis sont vraiment la terre de la liberté de conscience dans le service de Dieu. Nous avouons que nous sommes peu désireux d'une semblable liberté. Nous ignorions aussi que l'Union s'appelait la terre des Saints. Au risque de passer pour ignorant, nous confessons que c'est la première fois que nous entendons parler de *Saints protestans* et que nous serions curieux d'en voir le catalogue.

L'éditeur du *Watchtower* doit savoir, d'après ce que nous avons dit plus haut, pourquoi nous méprisons ou plutôt nous prenons en pitié sa dernière injure contre le Pape. Les épithètes injurieuses de *papistes*, de *romantistes* de *jésuites*, font bien connaître aussi, pour ne rien dire de plus, le fiel et l'aigreur de ceux qui les emploient, mais cela n'empêche point et n'empêchera jamais que nous seuls serons désignés et reconnus par le beau nom de Catholiques qui ne peut appartenir de droit et d'effet qu'à la seule et véritable église.

Nous sommes flatté, nous devons en convenir, de la sincérité que l'éditeur de la feuille dont nous parlons, a montré par les aveux qu'il a fait dans l'article auquel nous faisons allusion. C'est surtout de ces aveux que nous prenons acte. L'éditeur observe que toute personne qui jette un coup-d'œil attentif s'aperçoit que la marche du catholicisme dans les Etats, pour être paisible et sans éclat, n'en n'est pas moins constante, ferme et assurée. Nous savons, ajoute-t-il, que beaucoup de prophètes des derniers temps ont annoncé que le Papisme touchait à sa fin, que l'influence de l'Eglise Romaine était passée. Mais nous n'en sommes pas certains. Nous le croyons Car, dit-il, en France, en Allemagne, en Angleterre même, il est évident que le pouvoir de Sa Sainteté s'accroît tous les jours. On voit que c'est beaucoup, mais ce n'est point ce qui l'étonne encore d'avantage. Il y a une peine bien autrement grande. Qui le croirait? dans son beau pays de la liberté de conscience et des Saints, ç'a devint d'étiquette religieuse non seulement parmi le peuple, mais parmi les premiers rangs de la société Américaine, d'aller baiser (o horreur!) l'orteille de Sa Sainteté. Courage, vous avez fait quelque progrès, au moins vous n'avez toujours point confondu, comme n'ai un de vos confrères, la mule du Pape, avec une ânesse. C'est quelque chose: mais vous n'êtes pourtant pas encore arrivé jusqu'à la vérité. Avec

de P A G I N A T I O N

Peu de persévérance, peut être parviendrez-vous enfin à découvrir que c'est une croix.

Nous espérons surtout que le pénible aveu que la vérité seule a pu arracher à l'éditeur dont nous parlons, le fera enfin réfléchir et ouvrir les yeux. Il convient que ce qui fait la force du catholicisme, c'est l'UNITÉ. C'est là, dit-il, son *motto*, tandis que le protestantisme se consume et s'épuise par une infinité de divisions et de sub-divisions qui l'affaiblit sans cesse. Nous voudrions savoir comment il peut se faire que tant de millions de personnes, de peuples, de pays, de temps différents puissent s'accorder et avoir l'erreur pour point de ralliement, tandis que tant d'autres auraient la vérité pour principe de divisions. ? Nous avons toujours cru bonnement, nous, qu'il n'y avait que la vérité qui pût commander l'unité parmi la multitude et que là où il n'y avait point unité, il ne pouvait y avoir vérité. Nous voudrions savoir encore comment une seule et même règle de foi pour tous, se trouve donner des mesures si différentes et si contradictoires, pour créer tant de divisions parmi les chrétiens, sans cesser d'être évidente à tous les partis, et sans le même esprit saint pour inspirateur. Nous invitons notre confrère à réfléchir sur ces matières et à se les expliquer.

La malle d'Europe n'est arrivée qu'hier, et ce n'est que dans l'après-dîner que nous avons pu avoir la file de nos journaux. Les nouvelles paraissent encore cette fois bien peu importantes.

La nouvelle de la mort de Mgr. de Nancy, sur laquelle il était resté quelque doute, n'était malheureusement que trop vraie.

La chambre des lords n'a pas encore donné sa décision sur l'appel d'O'Connell. Il est pourtant probable que le parlement ne sera point interrogé avant que cette affaire soit décidée. Il y a eu des tentatives d'assassinat sur le roi de Prusse et celui de Grèce. A Lyon, on a arrêté plusieurs personnes accusées de complicité dans un complot à la Fieschi, qui avait pour but de se débarrasser du général commandant, du maire et du préfet de la ville. On dit que la conduite de l'amiral français à Tahiti a été regardée tellement outrageante par le cabinet britannique, qu'il s'est cru obligé d'en demander officiellement réparation publique à celui de France.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—La ville de Viviers vient de faire une douloureuse perte dans la personne de Mgr. Bonnel, son ancien évêque, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé le 24 juin, à l'âge de 88 ans.

Peu de vies furent mieux remplies que la sienne, moins encore par le nombre des années qui s'ajoutaient comme une couronne de plus à celle de ses mérites et de ses éminentes vertus, que par les œuvres et les travaux qui les ont fécondées.

Formé dès son enfance aux maximes évangéliques par les soins de parents pieux, il prit l'habit ecclésiastique et la tonsure à l'âge de 14 ans, et fit toujours respecter la vertu dans sa personne. On vit dès lors se développer en lui le germe des plus nobles sentiments. Après son éducation générale, pendant laquelle il fut un modèle d'édification, Mgr. de Castellane, évêque de Mende, l'appela, en qualité de grand-vicaire, à la conduite des affaires les plus délicates et les plus difficiles ; et il y apporta une pénétration, une habileté qui avaient leur principe dans les talents dont Dieu l'avait orné, et qu'il développa par l'étude.

Durant la terreur, après le martyre du digne évêque de Mende, les chanoines lui confièrent l'administration du diocèse : il s'acquitta fidèlement de cette charge aussi périlleuse qu'honorable.

L'abbé Bonnel vit bientôt son père et sa mère exposés à la cruauté de la persécution, leur crime était de donner asile à leurs deux enfants, ministres des autels, MM. Pierre-François et Auguste. M. François, animé par la piété filiale, engagea son frère à se constituer prisonnier avec lui. "Nous sommes jeunes, lui dit-il, nous pouvons supporter les horreurs de la prison : Dieu nous donnera la force de rester fidèles : si nous mourons, la couronne nous est assurée." On sait avec quelle rigueur étaient traités ces criminels. On leur donnait, selon leurs propres expressions, du pain que les chiens mêmes ne voulaient pas manger. Néanmoins, un jour d'abstinence, un ami de la famille fit arriver jusqu'à leur cachot des aliments gras, qu'ils refusèrent tant était grande leur fidélité aux lois de l'Église ! ...

"L'abbé Bonnel avait puisé auprès du prélat martyr cette force, cette sagesse qu'il sut si bien inspirer aux prêtres du diocèse de Mende, qui furent presque tous inébranlables. Un des curés les plus distingués avait failli ; le digne grand vicaire lui écrivit une lettre, ayant pour début : *Quomodo cecidisti de calo, Lucifer!* ... Le coupable rentre en lui-même, ramené par la bonté et l'énergie de celui qui lui parle, et fait une rétractation publique. Comme administrateur du diocèse, et comme pasteur immédiat de la paroisse de Mende, il disposait, pour ainsi dire, de tous les cœurs de sa juridiction, de la vénération des pasteurs et des peuples. MMgrs. de Chabot, de Mons et

de la Bruinière ne manquèrent pas de l'associer au ministère épiscopal. Il y eut cependant un intervalle sous Mgr. de Mons, durant lequel M. Bonnel resta dans la retraite. A la mort de Mgr. Molin, qui ne fut presque apparue à son diocèse, en 1825, M. Bonnel se vit comme forcé, par les instances de Mgr. Frayssinous et de ses amis, d'accepter l'évêché de Viviers, qui d'ailleurs était plus en rapport avec ses goûts simples et modestes.

ANGLETERRE.

—La Société de Saint-Vincent-de-Paul, récemment établie à Londres, y obtient les merveilleux résultats qu'elle a obtenus à Paris et dans les principales villes de France.

Un bill a été présenté à la Chambre des lords, pour abroger toutes les dispositions du code pénal et des statuts décrétés contre les catholiques aux diverses époques de persécutions religieuses. Des pétitions se couvrent de signatures catholiques dans toute la Grande-Bretagne pour appuyer ce bill et demander qu'il soit discuté durant cette session.

BELGIQUE.

—L'ancienne abbaye de Saint-Hubert en Ardenne a été convertie en une maison centrale pour les jeunes délinquants, et la direction de cette prison est confiée aux Frères de la Miséricorde. Le 31 mai, à onze heures et demie du soir, les jeunes prisonniers y sont arrivés ; M. Hody, administrateur des prisons, et plusieurs autres fonctionnaires appartenant au ministère de la justice, s'y trouvaient depuis une demi-heure. Tout le personnel de l'établissement les attendait dans la cour. On admirait l'empressement des dix bons Frères à accueillir ces jeunes malheureux. Le lendemain, à sept heures et demie du matin, a eu lieu l'inauguration de la chapelle, où une messe en musique a été exécutée par la société philharmonique. La messe solennelle a été célébrée par M. le doyen, qui a adressé un touchant discours aux enfants.

POLOGNE.

—Le gouvernement russe emploie tous les moyens en son pouvoir pour propager en Pologne les principes de la religion grecque. Il espère ainsi affermir son autorité dans toutes les villes et dans tous les villages où il fait construire à grands frais des églises. Son but est de familiariser de plus en plus les paysans avec les rites et cérémonies de l'Église grecque, et la réussite à cet égard lui sera d'autant plus facile que les prêtres catholiques n'osent leur faire aucune remontrance. Dans le village de Vola, une petite église catholique a été transformée en église grecque. Le gouvernement, pour justifier cette mesure, dit qu'en 1831, lors de la guerre de la révolution, un grand nombre de Russes ont péri à Vola, et qu'en conséquence il convient d'y établir un cimetière attenant à l'église. Les ornements de cette église ont coûté près de 7,000,000 ducats.

ÉTATS-SARDES.

—Une jeune personne de 19 ans, mademoiselle Caroline Heldevier, fille de M. Heldevier, naguère ministre de Hollande auprès de Sa Majesté sarde, avait formé, durant le long séjour de sa famille à Turin, le dessein de rentrer dans le sein de l'Église catholique. A la nouvelle que son père était rappelé par la cour des Pays-Bas, la crainte de ne pouvoir plus réaliser son pieux désir lui a fait prendre une résolution extrême. Le 8 juin dernier, à l'insu de sa famille, elle s'est retirée chez les religieuses du couvent de Sainte-Croix. On comprend la douleur et les alarmes dans lesquelles cette disparition a dû jeter son père. M. Heldevier, après avoir découvert la retraite de sa fille, a eu recours successivement, pour l'en faire sortir, à Mgr. l'archevêque de Turin, aux autorités civiles, à la haute intervention du roi.

En mélangant au récit de cet événement d'odieuses couleurs, de fausses accusations, de circonstances romanesques, de l'intérêt par la douleur si naturelle du père, et quelques mouvements de chaude indignation contre l'arrogance chaque jour plus impérieuse et plus tracassière du clergé catholique, il était facile de dénaturer les faits et de les exploiter au profit des passions. Le *Journal des Débats* n'y a pas manqué.

Nous nous sommes empressés de prendre des renseignements sur cette affaire d'une nature en effet très-délicate, et que les informations authentiques que nous avons puisées à une source infiniment respectable, nous permettent de rectifier plusieurs graves inexactitudes du récit qu'en ont fait les *Débats*.

1^o Il n'y a eu aucune complicité de la part de Mgr. l'archevêque de Turin pour soustraire mademoiselle Heldevier à l'autorité de son père.

2^o Il est faux que ce père ait refusé à M. Heldevier de voir sa fille ; il l'a au contraire engagé à se rendre au couvent, à la voir, à lui parler, à user de tous les moyens de persuasion pour la faire sortir. M. Heldevier n'a pas voulu suivre ce conseil ; il a préféré recourir aux notes diplomatiques de son successeur et des ministres de Prusse et d'Angleterre. Ces efforts de la diplomatie sont demeurés sans effet, non point devant l'inertie passive et timide du gouvernement sarde, mais devant l'incébranable résolution de mademoiselle Heldevier, qui a déclaré de la manière la plus nette et la plus ferme à M. le comte de Liedtke, nouveau ministre de Hollande, qu'elle voulait embrasser la foi catholique, et qu'elle s'offrait toute sa vie dans le couvent de Sainte-Croix, plutôt que d'étouffer, pour suivre son père, le cri de sa conscience.

3^o Il est également faux que le roi de Sardaigne, qui en effet accueillit M. Heldevier avec bonté, qui l'écouta avec attention et lui exprima toute sa sympathie pour sa douleur, ait refusé de lui prêter tout son appui, crainte du mécontentement des prêtres, et comme glacé par l'épouvantable excommuni-

réclamation. Sa Maj. est sarde et son gouvernement n'ont opposé aux réclamations des trois ministres étrangers que le motif le plus puissant et le plus noble : le respect pour les lois de leur pays, car l'immunité des couvens en Sardaigne résulterait des traités publics avec le Saint-Siège, et ces traités sont des lois de l'état, que le souverain ne peut ni ne veut transgresser pour personne, pas plus pour un étranger que pour un des propres sujets.

Après ces courtes observations, et sans qu'il soit nécessaire de se placer au point de vue de la vérité catholique pour apprécier la grave détermination de mademoiselle Hellevier et la conduite toute passive du gouvernement sarde, nous nous bornerons à demander au *Journal des Débats* où est ici l'insupportable et intolérable domination du clergé catholique, et comment les Jésuites, à tout propos, sont par lui mis en cause. Est-ce un exemple de cette bonne foi et de cette modération tant prêchées au clergé.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

On lit dans le *British Whig* :

« Il n'y a point de fondement au bruit que M. Harrison aurait accepté la place de juge du district de Home. On nous donne à entendre que M. Burns est le candidat heureux. »

—Un terrible incendie a éclaté mercredi dernier à Toronto. Cinq maisons et une fonderie ont été la proie des flammes, et quelques-unes ont été considérablement endommagées.

—Le nommé James Calvert, ingénieur de la manufacture à vapeur de N. Bethune, écrivain, qui avait été blessé par l'explosion de la chaudière, est mort vendredi dernier, le lendemain de l'accident.

—Depuis huit à dix jours le temps a été très favorable aux récoltes, et le foin qui restait sur pied a pu être fauché et engrangé en excellente condition. Une quantité d'orge a aussi été coupée et serrée. Les craintes qu'on entretenait sur ce que le blé était attaqué de la rouille ne sont pas aussi généralement fondées qu'on l'apprenait dans le principe. Les nuits chaudes que nous avons eu depuis quelques jours ont ranimé l'espérance de nos cultivateurs. En somme la récolte de grains et de légumine sera très-abondante cette année.

Filouterie.—Le nommé Dany était occupé vendredi dernier à visiter quelques quarts de pommes qu'il désirait acheter sur le quai, ôta son surtout pour ouvrir un des barils. Quelques minutes après il s'aperçut que son habit était disparu avec la somme de quatre cents piastres qui se trouvait dans l'une des poches.

Le *Transcript* du 20 dit qu'on a arrêté la voleuse (car c'est une femme) dans G. Milltown, qu'elle avait encore presque toute la somme et qu'elle est maintenant en prison, attendant son procès.

Suicide.—Un homme dont nous ignorons le nom et l'origine, mais qu'on dit avoir été dans l'emploi de M. Worth, à l'Asile des Insensés, a été trouvé noyé près d'un des quais de cette ville, samedi matin. Ce qui ôte tout doute que ce malheureux s'est suicidé, c'est qu'il a été trouvé nu, ayant un mouchoir au cou auquel était attaché une grosse pierre.

—Le nombre de voyageurs américains qui arrivent chaque matin par les bateaux à vapeur de Montréal n'a jamais été aussi considérable. Les personnes qui peuvent avoir quelques rapports avec ceux d'entre eux qui désirent surtout admirer les beautés de la nature que les environs offrent en profusion, feront bien d'appeler leur attention sur les voyages que fait chaque jour le bateau à vapeur appartenant au capitaine Bazile Demers. En quelques heures et à très peu de frais ils peuvent aller visiter le *Sault de la Chaudière*, l'une des chutes les plus belles du pays et peut-être du monde entier ; le parcours du bateau se fait dans la partie la plus intéressante, la plus animée et la plus pittoresque du fleuve St. Laurent ; le passage offre à chaque pas de nouveaux tableaux toujours variés, toujours admirables. Tous ceux des voyageurs à qui nous avons conseillé cette excursion nous ont témoigné leur satisfaction et la surprise agréable qu'ils avaient éprouvée, d'autant mieux que nulle description exagérée des beautés de ces lieux n'avait diminué le plaisir qu'on a de les découvrir soi-même.

FRANCE.

—M. Arago a annoncé le 5 juillet à l'Académie que l'un des astronomes de l'Observatoire, M. Victor Mauvais, membre de l'institut, venait de découvrir une comète dans la constellation d'Hercole. Cette nouvelle est pleinement confirmée par les observations de la nuit dernière ; l'astre a été observé de nouveau : il est certain maintenant que c'est une comète.

Voici des indications qui pourront servir à ceux qui s'occupent d'astronomie. Le 7 juillet, à 13 heures 1 minute, temps moyen de Paris compté de midi, l'ascension droite de la comète était de 247 degrés 29 minutes 48 secondes et la déclinaison boréale 46 degrés 14 minutes 55 secondes.

En 74 heures, l'ascension droite a diminué de 1 degré 34 minutes 31 secondes, et la déclinaison a aussi diminué, dans le même intervalle de temps de 25 minutes 9 secondes.

Cet astre est facilement visible avec une bonne lunette de nuit ; il est maintenant entre les étoiles *sigma* et *tau*, de la constellation d'Hercole ; le diamètre apparent de la nébulosité est de 3 à 4 minutes de degré. On aperçoit un petit noyau brillant au centre.

—Dernièrement, il y a eu à Montpellier une très belle expérience d'éclairage au moyen de la pile de Volta. Tous les habitants qui étaient réunis à l'Esplanade pour entendre la musique militaire ont pu en être témoins. La

lueur électrique produite par une pile qui avaient été presque tout entière construite dans la citadelle a été si vive et si brillante, que les promeneurs, placés à une distance, voyaient à leur côté une ombre comme en produit la lumière solaire ; elle était seulement moins prononcée : on a pu, à l'entrée de l'Esplanade, lire une lettre à la lueur de ce globe brillant placé sur le rempart.

SUISSE.

—On a reçu de Suisse le compte-rendu de la deuxième séance que la Diète extraordinaire a tenue à Lucerne le 26 juin. Il dessine avec netteté la position que les divers cantons ont prise dans le congrès helvétique, à propos des derniers événements dont le Valais a été le théâtre :

Argovie propose de retirer au Valais siége et voix à la Diète jusqu'à ce que l'ancien état de chose y soit rétabli.

Schwytz rappelle à cette occasion le précédent qui a eu lieu en 1838, où le Vorarl, qui se trouvait alors également à Lucerne, voulait empêcher les députés de Schwytz, par la force des baïonnettes, d'entrer dans la salle des séances de la Diète.

Valais : L'ordre légal est complètement rétabli dans le Valais. L'assemblée peut, sous ce rapport, ajouter pleine foi aux explications que le gouvernement du Valais lui a adressées. En étouffant la faction libérale rebelle, le gouvernement a agi dans un véritable esprit de libéralisme. Il est facile de refuser la brochure de Maurice Barman, intitulée : *La contre-révolution dans le Valais, au mois de mai 1844*. Les prêtres ne sont point amateurs du meurtre de Suillons. Des trente-trois communes du Bas-Valais au nom desquelles le comité de Martinach a été nommé, pas une n'a été fidèlement représentée. Les hommes de la Jeune Suisse sont une bande d'hommes cruels qui ne méritent point le titre de patriotes. M. Maurice Barman est un galant homme, mais il s'est laissé entraîner par les rebelles à des actes qu'il regrette aujourd'hui. Sa brochure contient des erreurs et des exagérations. Le canton du Valais repousse toute intervention dans ses affaires intérieures.

Zurich : Si l'on considère la question sous un point de vue fédéral on arrivera à repousser toute demande d'intervention. Une pareille intervention est repoussée par les articles 4, 7 et 8 du pacte fédéral, aux termes desquels une intervention dans les affaires d'un canton ne peut avoir lieu que sur la demande de ce canton, ou lorsque l'intérêt général semble le commander. Or, on ne le trouva ni dans l'un ni dans l'autre cas. C'est aussi ce que la Diète a toujours décidé dans ces dernières années, en ce qui concernait Soleure, Argovie, Zurich, le Valais et le Tessin. On n'a pas examiné si la constitution avait été plus ou moins violée. En tous cas, la constitution du Valais n'a pas été violée d'une manière assez flagrante pour qu'une intervention puisse avoir lieu ; l'ordre est rétabli, et la constitution du Valais n'a pas cessé d'être appliquée. Toutefois, l'Etat de Zurich recommande au gouvernement du Valais d'éviter, en traitant des questions de constitution et de mesures légales, tout ce qui pourrait paraître exceptionnel ou contraire à la constitution. C'est ainsi seulement que l'on pourrait pacifier le canton. On a autrefois oublié ces principes dans le canton de Zurich, et il en est résulté des malheurs perdant un demi-siècle.

Berne : M. le président a dit hier, dans son discours d'ouverture, que les événements du Valais avaient flétri l'honneur de ce canton. Je ne puis admettre cette expression. Dans les républiques, les luttes sont fréquentes. Il est possible qu'elles soient peu honorables, mais il n'est pas permis de dire qu'elles flétrissent l'honneur de la République. On demande si une enquête par commission doit avoir lieu. Cette question contient la solution de l'intervention. Berne ne saurait admettre l'intervention. Le droit d'intervenir ne dérive pas de la garantie des constitutions cantonales promises par le pacte fédéral, quand on dit que cette garantie n'a qu'une valeur négative. Berne n'a point de sympathie pour le moyen âge et pour l'ultramontanisme ; mais, dans les questions fédérales, la politique des sympathies est inadmissible, et pourrait amener des conséquences fâcheuses. Je propose d'éviter le canton du Valais d'accorder une amnistie, ou bien, si cette proposition n'obtient pas la majorité, de supprimer les tribunaux exceptionnels.

Uri, Schwytz et Unterwald pensent que le canton du Valais a agi contre les rebelles d'une manière parfaitement légale, et repoussent toute intervention et même toute invitation adressée au Valais qui était parfaitement dans son droit.

Glaris ne se prononce pas sur la question d'intervention, mais soutient que l'ordre public constitutionnel a été troublé dans le Valais. On ne sait pas encore quel est l'état de ce pays. Une commission, nommée par la diète, devrait faire une enquête et adresser un rapport à l'assemblée. Quant à l'amnistie, Glaris appuie la proposition de Berne.

Neuchâtel déclare que le Valais a bien mérité du pays en réprimant la révolte.

Une dernière séance de la Diète devait avoir lieu le lendemain, 27 juin.

TURQUIE.

—On nous écrit de Constantinople : « Le sultan Abdul-Méjid, qui, s'il n'était retenu par de faux conseillers que soudoient des étrangers ennemis, marcherait franchement dans la voie de réforme ouverte par Mahmoud son père, s'est décidé dernièrement à visiter une fois, comme lui, sa capitale, et à visiter les provinces voisines. Le respect du pouvoir est profondément empreint dans l'âme des Turcs, et, sous ce rapport, notre civilisation a des leçons à recevoir de sa barbarie. Pendant les vingt jours d'absence du monarque, Constantinople ressemblait

à une famille privée de son père. La musique des régiments était muette, les promenades publiques étaient désertes, et les affaires du bazar interrompues. Les rideaux du palais étaient abaissés, et partout la cité était com me un grand corps dont l'âme s'est retirée.

Après avoir traversé l'extrémité méridionale de la Bythinie, le Sultan s'est arrêté à Brousse, ville qui a été une des capitales de l'empire turc naissant, et où, de toutes les parties de l'Asie-Mineure, une population nombreuse était accourue pour le voir et le complimenter. Dans cette réunion imposante, il a prononcé un discours digne d'être connu, parce qu'il témoigne de la sincérité de ses intentions à suivre les principes d'une politique autre que celle du despotisme et de l'intolérance consacrés dans le Coran. Il faut de l'esprit d'abnégation à un souverain absolu pour proclamer ainsi hautement l'égalité de ses sujets et le respect de leurs droits. Jamais sultan n'avait tenu un pareil langage, et nous connaissons tel potentat voisin et chrétien qui pourrait prendre exemple sur sa justice et sa droiture musulmane. Il a voulu prouver qu'il se rappelait la concession faite aux négats chrétiens. Que la diplomatie des Etats constitutionnels de l'Europe continue à l'éclairer de ses conseils et à combattre l'influence des cabinets qui, pour empêcher la régénération de la Turquie veulent la tenir enchaînée à ses vieilles traditions. Sa planche de salut est une loi civile ou une charte basée sur la déclaration de Gulhané, et commençant par émanciper toutes les consciences.

Je suis venu parmi vous, a dit sa Hautesse d'une voix émue, comme au milieu de mes enfants : et je vous considère comme tels, quelle que soit la différence de votre origine et de vos croyances. Vous devez vous regarder tous comme des frères, et vous l'êtes en effet puisque je suis votre père à tous. Musulmans, chrétiens et juifs, vous êtes tous chers à mon cœur, vous êtes tous mes enfants. S'il est des opprimés parmi vous, qu'ils se montrent, et justice leur sera faite ; car ma volonté souveraine est : que les lois qui garantissent la vie, l'honneur et le bien de mes sujets, soient fidèlement observées. Musulman, chrétien ou juif, riche ou pauvre, fonctionnaire civil, militaire ou religieux, ayez tous pleine confiance dans mon amour et ma justice ; vous êtes tous égaux à mes yeux, et vous l'êtes comme devant la loi : vous serez tous traités comme tels ; et le Tout-Puissant, au jour de la justice, récompensera les hommes de bien et les fidèles serviteurs.

AMÉRIQUE.

Désunion.—Nous avions grandement raison hier quand nous disions qu'il était du devoir de tout bon citoyen de veiller sur les projets des partisans de la désunion ; chaque jour vient nous apporter la preuve qu'ils ne reculeront devant aucune considération pour arriver à leur but. L'un des représentants de la Caroline du Sud, M. Holmes, vient encore de se prononcer de la façon la plus formelle pour que l'Etat auquel il appartient, reprenne l'attitude qu'il avait en 1832. On lui avait demandé quel est le remède convenable aux maux qui affligent le Sud ? Il a répondu sans la moindre hésitation : "Résistance ; résistance combinée du Sud, si on peut l'obtenir ; sinon, résistance de l'Etat." Et pour que sa pensée ne puisse pas être méconnue, il ajoute : "Après la position prise par la Caroline du Sud en 1832 ; après la déclaration qu'elle a faite à cette époque, en acceptant le compromis par l'organe d'une convention : "que si, à l'expiration des dix années, elle n'obtient pas les concessions qu'elle demande, elle résistera de nouveau ;" après la résolution adoptée en 1842 par la législature afin de confirmer le droit de résistance dans le cas où les promesses faites ne seraient point tenues, j'étois reconnaissant, que tout, oui, tout nous impose la loi de déclarer énergiquement notre détermination..." Si donc il existe des droits que nous croyons formellement violés ; si les droits, sans possibilité de les assurer, sont une absurdité ; si nos plus sages politiques et nos hommes d'Etat les plus profonds désespèrent de tous les remèdes ordinaires, il faut avoir recours au grand remède : la résistance. "Or on est obligé d'avouer que les affaires sont arrivées à un point où la constitution ne peut plus être défendue que par elle-même." Ainsi M. Holmes, représentant au Congrès, ne craint pas d'en appeler à l'insurrection, à la désunion ; il veut faire prédominer les droits particuliers et les intérêts spéciaux de l'Etat au détriment des droits et des intérêts de l'Union tout entière. M. Holmes se montre le digne continuateur des nullifieurs, des héros de la résistance de 1832 ; il ne recule devant aucune des funestes conséquences qui suivent une nouvelle tentative d'insurrection s'il ne craint ni la désunion, ni la guerre civile ! De pareils sentiments peuvent être une marque de stoïcisme carolinien, mais on peut douter qu'ils soient une preuve de véritable patriotisme.

Quand les représentants au Congrès osent tenir un pareil langage, on ne doit pas s'étonner, si les constituants formulent les mêmes idées avec plus d'énergie encore et plus de concision. Les Caroliniens du Sud posent fort nettement cette alternative : "Annexion ou Désunion ;" et par malheur ce dilemme est populaire. On peut en juger par les manifestations qui ont eu lieu sur presque tous les points de l'Etat pendant les fêtes du 4 juillet ; ainsi dans le district de Barrowell, un citoyen portait un toast conçu en ces termes : "Réannexion du Texas, nous l'obtiendrons paisiblement, si nous pouvons ; par la force, s'il le faut." A Walterborough, un autre s'écriait : "Annexion ! la grande mesure de délivrance et de liberté pour le Sud ; avec elle nous sommes Unionistes, sans elle nous sommes Désunionistes ;" et une voix répondit : "Droits du Sud ; nos frères du Nord et du Sud (frères par la constitution et rien de plus) doivent entendre nos paroles : le Texas sera annexé à l'Union, le Tarif sera réduit à l'échelle du Revenu ; ils cesseront de nous inquiéter au sujet de l'esclavage ; ou bien nous serons à leur égard ce que

nous sommes vis-à-vis tout le reste du monde : "Ennemis en guerre, amis durant la paix." Et dans le district de Beaufort, on se chargeait de compléter cette menace : "Une prompté convention des Etats à esclaves pour évaluer les charges et les avantages de l'Union fédérale. L'épée doit finir ce que le fanatisme du Nord a commencé."

Voilà les vœux insensés que forme la Caroline du Sud ; ces vœux n'auront sans doute que fort peu d'écho au delà des limites de cet Etat ; mais encore une fois, les amis de l'Union se doivent à eux-mêmes, ils doivent à la patrie d'être sur leurs gardes et de combattre par l'influence de la sagesse et du patriotisme, les tentatives qui pourraient être faites pour propager les idées de discorde, les pensées de désunion.

Les parties aux Etats-Unis.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 8 août :

Les deux partis se renvoient mutuellement les menaces, les sarcasmes, les calomnies, avec une colère qui va chaque jour *crescendo*. Si nous prenons au sérieux tous les gros mots qui retentissent, de part et d'autre, nous mettrions bien vite les mains sur nos poches et l'épée au poing, car il nous faudrait voir dans le peuple dont nous sommes les hôtes, non pas une grande famille nationale, mais une horde de soubustriers qui ne vivent que de meurtre et de pillage. Heureusement, nous l'avons dit et nous aimons à le répéter, il nous est permis d'aimer et d'estimer les whigs et les démocrates, en dépit de la haine et du mépris qu'ils se portent les uns aux autres. Il faut reconnaître, cependant, que c'est un fâcheux spectacle que celui de cette espèce de guerre civile ; s'il ne s'y répand pas de sang, il s'y remue de la boue, dont les éclaboussures réjaillissent jusque sur les institutions républicaines. Mais c'est surtout en faveur des candidats présidentiels que nous nous apitoyons, car ce sont eux qui reçoivent les plus cruelles meurtrissures dans cette échauffourée. Leur candidature est un véritable martyre ; l'élection est pour eux un procès en bonne et due forme, dans lequel sont mis à nu, non-seulement leurs péchés politiques mais les précédents les plus secrets de leur vie de famille. Henry Clay et Polk n'ont pas seulement à rendre compte de leurs opinions et de leurs intentions relativement au tarif, au Texas, à la banque nationale, etc ; il leur faut encore laisser déchirer le voile qui recouvre leur foyer domestique ; on mesure l'eau qu'ils mettent dans leur vin, on calcule le nombre de leurs visites dans les temples ; on veut savoir s'ils demandent des délaissments au naïf *jeu d'otie*, à l'innocent *loto*, ou s'ils se laissent entraîner aux étonnantes séductions de la *dame de cœur*. Une pareille inquisition amène inévitablement des révélations plus ou moins graves au préjudice des deux candidats. Quel est l'homme qui n'a pas, dans son caractère, quelque faiblesse ? dans sa conscience, quelque repli à cacher ? L'écriture ne permet-elle pas au sage de pêcher sept fois par jour, pourvu qu'il se repente ? Ce n'est que d'hier que cette espèce d'enquête domiciliaire a commencé pour M. Polk, qui d'ailleurs, était demeuré trop confondu dans la foule, pour que l'on ait tenu note de ses faits et gestes. Mais M. Clay est depuis bien longtemps déjà sur le théâtre politique ; il était jeune encore lorsqu'il y a pris un des premiers rôles ; il y a plus de 30 ans que sa renommée et ses succès ont suscité contre lui des envieux ; il y a plus de 30 ans, par conséquent, que l'on suit pas à pas sa vie privée aussi bien que sa vie publique ; et si, pendant ce long intervalle, Henry Clay n'a pas péché sept fois par jour, il s'est, à coup sûr, laissé aller de temps à autre aux emportements d'une imagination bougueuse à laquelle il a dû sa gloire précoce, et dont il a fait un trop patriotique usage, pour qu'on ne doive pas lui pardonner d'en avoir été, lui-même, parfois victime. Mais les passions des partis sont impitoyables, elles ne pardonnent rien. S'il fallait les en croire, ce n'est point au palais de White-House que devrait entrer Henry Clay, mais bien dans le pénitencier où la loi américaine renvoie les imprudents qui confient leur fortune aux hasards d'une carte ; ce n'est point au fauteuil présidentiel qu'il devrait monter, mais bien à l'échafaud, car on transforme en *assassins* (le mot est textuel) quelques égarés dont il s'est rendu coupable, dans sa jeunesse, sur le terrain du duel.

Toutes ces calomnies sont déjà si vieilles de date, que, dans la lutte actuelle, les démocrates ont éprouvé le besoin de les rajourir par la forme, et ils l'ont fait avec un triste succès. Nous avons sous les yeux une caricature typographique, pleine d'une hideuse originalité, qui mérite une courte description, car, c'est l'œuvre du journal le *Globe*, l'un des principaux organes de la démocratie, elle est caractéristique des mœurs politiques de ce pays.

Cette caricature n'est autre chose qu'un petit article biographique sur M. Clay. Régulièrement mis en type, il fermera 12 à 15 lignes de notre journal ; mais en les composant, on a eu soin d'espacer les mots et les lettres de manière à lui donner la grossière forme d'un pantin, une tête, des bras et des jambes. La tête est coiffée d'une espèce d'écusson sur lequel sont gravés pour armoiries, une bouteille qui porte l'étiquette *brandy*, un cigare, un pistolet. En sautoir est la devise : "Tirez plus bas ! et au-dessous de ce chapeau emblématique, viennent, sous forme de portrait typographique, la date de la naissance de Clay, 1777, et les dates des querelles qu'il a eues successivement, en 1805 avec le colonel Davis, en 1808 avec Humphrey Marshall, en 1825 avec l'illustre John Randolph ; sa prétendue complicité, en 1838, dans le duel où a succombé le représentant Cilley, ce qui a amené le mot meurtre, en grosses capitales. À l'endroit où doit se trouver le cœur de la caricature. On a, très artistement, allongé en bras et en jambes des phrases dans lesquelles se trouvent les mots de *joueur* et de *contempteur du sabbat*, le tout terminé par les mots *sang* et *meurtre*, qui servent de pieds au portrait...

MAÎTRE COURTOIS.

CHAPITRE III.

Mais lorsqu'il fut bien établi que maître Courtois n'entendait partager son bien avec personne, et ne l'abandonner jamais que par voie de succession, d'autres candidats plus dangereux se présentèrent. C'étaient bien les plus honnêtes gens du monde : ils ne prétendaient qu'à l'honneur de s'allier avec une aussi recommandable famille que celle des Courtois. Ils ne voulaient rien, ne demandaient rien que les vertus et les grâces de Mlle. Charlotte.

—Voilà des gens raisonnables, se dit maître Courtois, après avoir eu, par l'entremise de son notaire, une entrevue matrimoniale avec M. et Mme. Planterose ; ils sont riches et n'en veulent pas à la bourse des autres. A la bonne heure ! nous verrons.

Les deux familles se visitèrent, et le jeune Léopold Planterose fut admis à faire sa cour auprès de Mlle. Charlotte. M. Léopold était un jeune homme de la plus belle taille, du plus beau visage, de la plus belle mise qu'il se puisse imaginer. Par malheur, on ne pouvait s'empêcher de rire en le voyant entrer dans un salon : l'harmonie de ses saluts, la dignité de ses poses, la mesure de son geste, la cadence de sa voix, constituaient un ensemble aussi comique que curieux. D'autant plus que le jeune homme attribuait volontiers le renversement des visages à la rare magnificence de son individu. Le langage ressemblait de tout point à ce brillant plumage : et si M. Léopold ne parlait jamais qu'avec une solennelle lenteur, ce n'était que pour se bien donner le temps de choisir et de présenter une digne et noble expression, comme un plongeur rapporte une perle du fond mers. De plus, M. Léopold avait successivement hanté l'École de médecine et l'École de droit : il les avait désertées toutes deux par ennui de la science, dont il pouvait se passer. Mais il en avait retenu quelques expressions dont il aimait à poudrer sa conversation, pensant que cela pouvait donner une assez haute idée de ses capacités intellectuelles. En outre il possédait des talents de société : il était admirable dans la tenue du violon et y déployait une gymnastique d'attitude où il réunissait, comme en un bouquet, toutes les grâces de sa personne. Enfin, il chantait la romance et l'opéra ! Mais à ce sujet Léopold avait un chagrin ; il se connaissait une imperfection ! Il avait une voix de basse énorme, et qui vraiment ne s'assortissait pas avec l'ambition du reste.

Cet aimable cavalier venait tous les soirs, en compagnie de ses parents, dont il était l'idole, et faisait pleuvoir autour de Mlle. Charlotte un déluge de bouquets, de quatrains, de chansons et de mélodies instrumentales qui ravissaient M. et Mme. Courtois ; mais Charlotte, droite comme un piquet :

A tous ces beaux discours était comme une pierre,
Ou comme la statue est au Festin de Pierre.

Quelquefois, sur la fin de la soirée, le pauvre et simple Kerlaou paraissait : les parents affectaient de ne le pas regarder ; mais, au grand désespoir de M. et Mme. Courtois, et au grand étonnement de M. Léopold, Charlotte et Jenny s'emparaient de leur vieil ami, et semblaient ne plus s'occuper de ce qui se passait autour d'elles.

Après quelques semaines de ce ménage, on en voulut venir au dénouement.

Il faut convenir que c'est un charmant jeune homme que ce M. Léopold ? dit M. Courtois, en savourant lentement une forte prise de tabac. C'est un mari taillé pour une princesse.

—C'est vrai, répliqua tout aussitôt Jenny, aussi ne convient-il guère à de pauvres filles comme nous.

—Parle pour toi, bavarde ! ou plutôt fais-moi le plaisir d'aller travailler dans ta chambre, et vite !

Ce jeune homme est charmant, reprit M. Courtois, après que Jenny se fut retirée ; il est riche.... ce qui est à considérer. Hé ! hé ! Charlotte, que dirais-tu, s'il songeait à t'épouser ?

—Mon père...

—Voyons, que dirais-tu ?

—Vous savez, mon père, que je suis promise à M. Kerlaou.

—Et par qui ? et depuis quand ? sarpêche ! Voilà qui est plaisant ! Promise ! Et n'est-ce pas à moi de promettre ? Or, je te jure, mamzelle, que je t'ai promise à M. Léopold, m'entends-tu ?

—Il y a plusieurs années, mon père, vous me parliez de Kerlaou comme vous me parlez aujourd'hui de M. Léopold. En m'engageant alors je vous obéissais. Je ne vois pas pourquoi j'aurais pu changer.

—Parce que cela me plaît.

—C'est moi qui me marie, mon père : et mon inclination, que vous avez fait naître vous-même, devrait bien compter pour quelque chose.

—Oh ! que de raisonnements, fit maître Courtois avec un geste

d'impatience : finissons. J'entends que tu épouses M. Léopold, et c'est une affaire conclue.

—Je ne puis vous le promettre.

—Si fait, si fait, et ce soir je donne réponse.

—Non, mon père, non, c'est impossible ! s'écria Charlotte avec une émotion qui lui mettait les larmes aux yeux.

—Mille diables ! cela sera comme je le dis, ou tu le paieras !

Les menaces furent vaines, et Charlotte opposa une invincible résistance. Maître Courtois était au comble de la fureur : il lui était impossible de comprendre qu'on pût refuser un aussi brillant parti pour partager l'existence d'un pauvre diable sans fortune. Aussi, bon gré mal gré, devait-il vaincre l'obstination de sa fille ; et il n'y épargna rien. Pendant quinze jours, on peut le dire, il tint Charlotte au *carcere duro*. Prisonnière dans la maison, d'où elle ne sortait pas, elle y fut de nouveau employée au travail le plus rebutant. Nous disons de nouveau, car depuis que maître Courtois était devenu rentier il avait pris une domestique. Cette dernière reçut l'ordre de quitter la cuisine et de travailler au linge dans la chambre de Mme. Courtois. Quant à Charlotte, elle dut revêtir le gras et sale tablier bleu, faire la soupe, laver la vaisselle, cirer les souliers, curer, balayer, frotter, avec force injures, rebuffades et coups. Rien n'y fit : et au bout de deux à trois semaines, Maître Courtois, qui s'ingéniait en attermolements, désespéré, furieux, dut rompre avec la trop aimable famille de Planterose. Ce jour-là, la pensée seule de la cour d'assises put l'empêcher de briser bras et jambes à sa fille. Bien entendu, Kerlaou avait été consigné à la porte de la maison. En sorte que si Charlotte avait réussi d'un côté, de l'autre tout espoir était irrévocablement perdu pour elle. —Tu seras notre domestique toute ta vie ! avait dit maître Courtois, et rien au monde ne le pouvait faire changer. Il le croyait ; et au fait, qui pouvait ébranler sa brutalité ? Cependant cette indomptable volonté dut s'adoucir et plier devant une circonstance inattendue. Ce qui nous fait dire que, si dur et si féroce que puisse paraître un homme, il y a toujours au fond de son cœur des protestations secrètes qui le livrent à la merci des événements ; ou plutôt encore, que la Providence sait toujours triompher de l'obstination des hommes. Venons au fait.

Jenny, dont la beauté était depuis longtemps minée par un secret épuisement, tomba tout à coup gravement malade. Elle avait toujours été la favorite de son père, et celui-ci, depuis la disgrâce de Charlotte, avait paru redoubler ses étranges faveurs. Le médecin fut appelé, il déclara que le mal était à peu près sans ressource, et que ce qu'il y avait de mieux à faire, était de ne contrarier en rien la malade et de lui donner tout ce qui pourrait être l'objet de ses fantaisies. Maître Courtois, plus attendri qu'on ne pourrait le supposer par le danger où se trouvait sa fille, se rendit aussitôt près d'elle.

—Eh bien, ma pauvre petite lui dit-il, comment te trouves-tu ? As-tu besoin de quelque chose ? Te sens-tu quelque fantaisie ? Parle ! je vais sortir, et je te rapporterai tout ce que tu voudras me demander.

—Merci, mon père, tu peux en effet me faire un grand plaisir.

—Voyons ça, car je n'ai rien à te refuser.

—Si tu veux me faire plaisir, mon père, et non seulement plaisir, mais un grand bien, il faut qu'en rentrant tu ramènes avec toi notre bon ami Kerlaou.

—Oh ! pour le coup, ceci est impossible !

—Cela dépend de toi pourtant, et si tu ne le fais, avant huit jours ta fille est perdue.

—Allons donc ! cela n'est pas raisonnable : que diable viens-tu me demander ?

—La seule chose qui puisse prolonger ma vie.

—Mais comment veux-tu que ce pauvre garçon fasse quelque chose pour toi.

—Parce que, mon père, en le ramenant ici vous pardonnez à Charlotte ; puis, selon vos premières intentions, vous les mariez tous deux. Et moi je m'en trouverai si heureuse que je suis certaine de me mieux porter et de danser à leur noce.

—Quel enfantillage !

—Mais non, c'est bien sérieux ! ajouta Jenny avec un soupir et d'un accent qui firent frissonner maître Courtois.

—Voyons : ne pourrais-tu pas me demander autre chose ?

—Non, petit père, il y a que cela qui puisse me faire quelque bien. M. Courtois demeura un moment pensif, irrésolu : un tel homme ne se faisait pas facilement violence. Cependant la pitié l'emporta ; car la nature a des ressources infinies pour faire triompher ses droits. M. Courtois sentit en ce moment qu'il était père. Il se leva silencieusement, prit son chapeau et sortit. Il se dirigea résolument vers son ancienne maison, où demeurait encore Kerlaou.

—Tu ne m'attendais pas, mon brave, lui dit maître Courtois ?

COLLEGE DE LA SAINTE-CROIX,
WORCESTER,
Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il joint l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexé au COLLÈGE.

LE PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belle-Lettres, et au commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algèbre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiques des Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacré de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquiescir une connaissance plus étendue des Belles-Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Études Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces 3 branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeront pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur désignent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet des soins particuliers: outre l'explication familière du Catechisme, on a besoin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Église catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondants ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On y reçoit aussi que les catholiques.

Priz de la Pension

Le prix de la pension est de 150 dollars par an: cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 par 100 sera faite à ceux qui seront ponctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les arts d'agencement et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie.

On pourra procurer aux élèves qui les désirent de ces leçons de ces Arts d'agencement ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, dessin, de peinture, de danse, et d'écriture.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet p'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY,

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Louis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Priz des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2c. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTE. PTE.
PUBLIÉ PAR J. R. DUPUY, PTE. PTE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLANGUET.

—Non certes, répondit le jeune homme tout étonné.
—La paix! fit maître Courtois en lui tendant la main, j'ai eu tort.
—La fierté du Breton tomba devant cette franchise: il serra la main qu'on lui tendait, et quelques instants après il se trouvait dans la chambre de l'heureuse Jenny. Celle-ci voulut qu'on dînat près d'elle, et toute la famille, surprise de ce changement subit et inattendu, passa la trop courte soirée dans la joie. Les jours suivants, sans plus tarder, on s'occupa du contrat et du trousseau. Maître Courtois donnait en dot à sa fille, dix mille francs comptant et cent écus de pension. Or, le digne homme avait alors de quinze à seize cent mille francs de fortune! Kerlaon avait devant lui quelques petites économies avec lesquelles il achetait un petit fonds de commerce, comptant sur ses vigoureux bras pour mettre sa barque à flots.

La noce eut quelque splendeur: on y dina solidement, sinon délicatement. Les violons aidèrent à la digestion. Jenny tint sa promesse: surexcitée par ce bonheur, qui était son œuvre, elle dansa avec son père et avec le bon Kerlaon. Le soir on la ramenait mourante dans son lit: huit jours après elle n'était plus. Cette perte brisa M. Courtois, et l'on vit couler ses larmes.

La suite à un prochain numéro.

AVIS.

Un maître d'école bien recommandé sachant l'anglais demande une place dans un village. S'adresser à ce bureau pour plus amples informations.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicairé-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à St.-Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,
AUSSE
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
NEW-YORK. } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier vos ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandise seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'être en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sousigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes; Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être impo-té, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Calices et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sousigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.
New-York, 15 juillet 1844.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,
Rue St. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A VENDRE.

A CE BUREAU,
CANTIÈRE pour la TEMPLERANCE.